

~~1965~~



no 2

N° - 2 DECEMBRE 1965

LES PREMIERS PAS

du NOUVEAU - NÉ

Ce nouveau né de notre île de HOUAT a un mois d'existence et ne se porte pas si mal !

De quel nouveau - né s'agit-il ?

Du fils d' Olivier le FUR, baptisé le mois dernier ?

Vous n'y êtes pas ! Le petit Olivier se porte bien, mais il n'est pas question de lui . Celui dont il s'agit est né le mois dernier mais n'a pas encore été baptisé.

C'est tout simplement notre bulletin paroissial .

Pour toute naissance il est de coutume de présenter des compliments à la famille . En l'occurrence, ils

n'ont pas manqué au nouveau bulletin paroissial de Houat.

Quelqu'un qui fréquente Houat depuis 75 ans nous écrit " Quelle bonne surprise de recevoir votre nouveau bulletin .il est fort intéressant et instructif...

Je vous adresse le montant de mon abonnement et plusieurs noms pour des abonnements à faire ... J'ai fait l'hiver dernier une récit des petites histoires de Houat ... je pourrai vous les communiquer ... "

Un colonel, très attaché à l'île " Compliments pour votre bulletin et l'histoire de Houat, je cherche de mon côté des détails inédits "

Un ancien fournisseur de la Coop. Saint Gildas : " Je suis un vieux de la vieille du temps de la marine à voile .. j'ai très bien connu l' Abbé le Cam. appelez votre bulletin " Petit Canard puisque Houat veut dire "canard"

De Paris, un estivant : " Grand plaisir en recevant le bulletin paroissial de Houat... voici plusieurs noms pour leur envoyer ce journal... "

D^e Nantes Museum d'Histoire naturelle." Avec plaisir je vous envoie mon abonnement ... Ce message de l'île a la senteur embaumé du " Lys de Houat "

De Strasbourg, " Très bonne idée pour le bulletin paroissial. Dès que je pourrai je vous enverrai un mot au sujet les anciens Houatais " du mésolithique ! "

Etc... etc...

Reste à lui trouver son nom de Baptême à ce nouveau né si entouré à sa naissance.

Un rappel bref des noms proposée au mois d'Octobre l' Echa de Saint Gildas - Le Messenger de Notre Dame de la Garde - Face à la Lame (un abonné de Languidic tient pour ce nom là) Siata - Flux et reflux - Chal ha dichal - Mon Rocher (a les préférences du Recteur de Locmariaquer) La voix des Flots.

En Novembre quelques autres noms ont été proposés tels que " Le RESSAC - Les ENFANTS de la HOULE - FLEUR des VAGUES " - " NOTRE ROCHER " - " HOUAT - NOUVELLES "

Nous le choisirons ce nom, aux vacances de Noël un Comité de cinq se réunira pour cela.

Quand il aura son nom nous ferons imprimer de-

finitivement la couverture pour laquelle Jojo le HYARIC, notre dessinateur, trouvera un dessin " ah hoc "

ABONNEMENTS - Actuellement nous comptons 300 abonnés tant de l'intérieur que de l'extérieur de l'île. Il nous faut arriver au chiffre de 500. Cherchez donc parmi vos amis et connaissances de nouveaux abonnés.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Lettre de Madame BROIEDUNOIR à Mr le Recteur de HOUAT

" Mon abonnement à votre bulletin m'a sauvée.

Depuis plusieurs années je sombrais dans la neurasthénie, toujours inquiète et angoissée, mangée par les soucis, sans cesse en proie au cafard et aux papillons noirs. La vie était insupportable. J'ai consulté les plus grands neurologues ; Rien à faire. Toujours le pessimisme et le " bourdon " !

Une amie m'a abonné à votre bulletin. Depuis c'est un changement radical. En le lisant, j'oublie mes soucis, découvre de bons côtés à la vie et, désormais, je vois tout en rose. Je commence même à sourire et à rire de qui ne m'arrivait plus depuis des années.

A tous ceux et celles qui ont des idées noires, je dis: un seul remède : abonnez-vous au bulletin Paroissial de Houat, et vous retrouverez la joie de vivre pour la modique somme de 6, 50 par an !

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

N O S F E T E S

Le mois de Novembre commence par la Toussaint. La première Toussaint que le Recteur a vu dans son île.

Il y eut un temps de ... Toussaint; pluie et grand vent

Nous comptons sur une Père de Sarzeau pour les confessions et les cérémonies. Il vint le grand Directeur de la Centrale des Oeuvres du Diocèse: le Chanoine Bigoin. Il s'est dévoué pour tirer de peine le Recteur de Houat. Nous lui devons un grand merci pour le bien qu'il a fait chez nous pendant ces trois jours.

Belle cérémonie à la grand Messe et aux Vêpres. Peguy parle, je ne sais où, des " triomphantes Vêpres. Les Vêpres ne sont guère triomphantes sur le continent, mais à Houat elles le sont. On les chante même en faux bourdon. Ce fut la grande surprise du Recteur, et com-

bien agréable! d'entendre les deux choeurs se répondre pour le chant des psaumes en partie: la chorale et la foule des hommes.

Beaucoup de confessions et de communions, c'est la meilleure manière pour un chrétien de célébrer les fêtes. Il y eut une majorité de femmes le samedi soir aux confessions prévues pour les hommes! et une majorité d'hommes le Dimanche après midi aux confessions... non prévues à cette heure là! mais, mieux vaut tard que jamais et, en somme, ce fut bien! pour la satisfaction du Recteur et, surtout pour la plus grande gloire du bon Dieu. ce qui importe d'abord.

8 DECEMBRE 1965

NEUVAINNE et TRIDUUM

- Recommandation de Mgr l'Evêque de Vannes.

" Pour nous conformer aux décisions du Souverain Pontife, nous demandons que l'attention des fidèles soit attirée sur la clôture, à Rome, du concile Oecuménique le 8 décembre, et qu'ils soient invités à prier à cette intention dans toutes les églises et chapelles du diocèse "

Ce 8 décembre en effet, en cette année 1965 sera le jour de la clôture du Concile

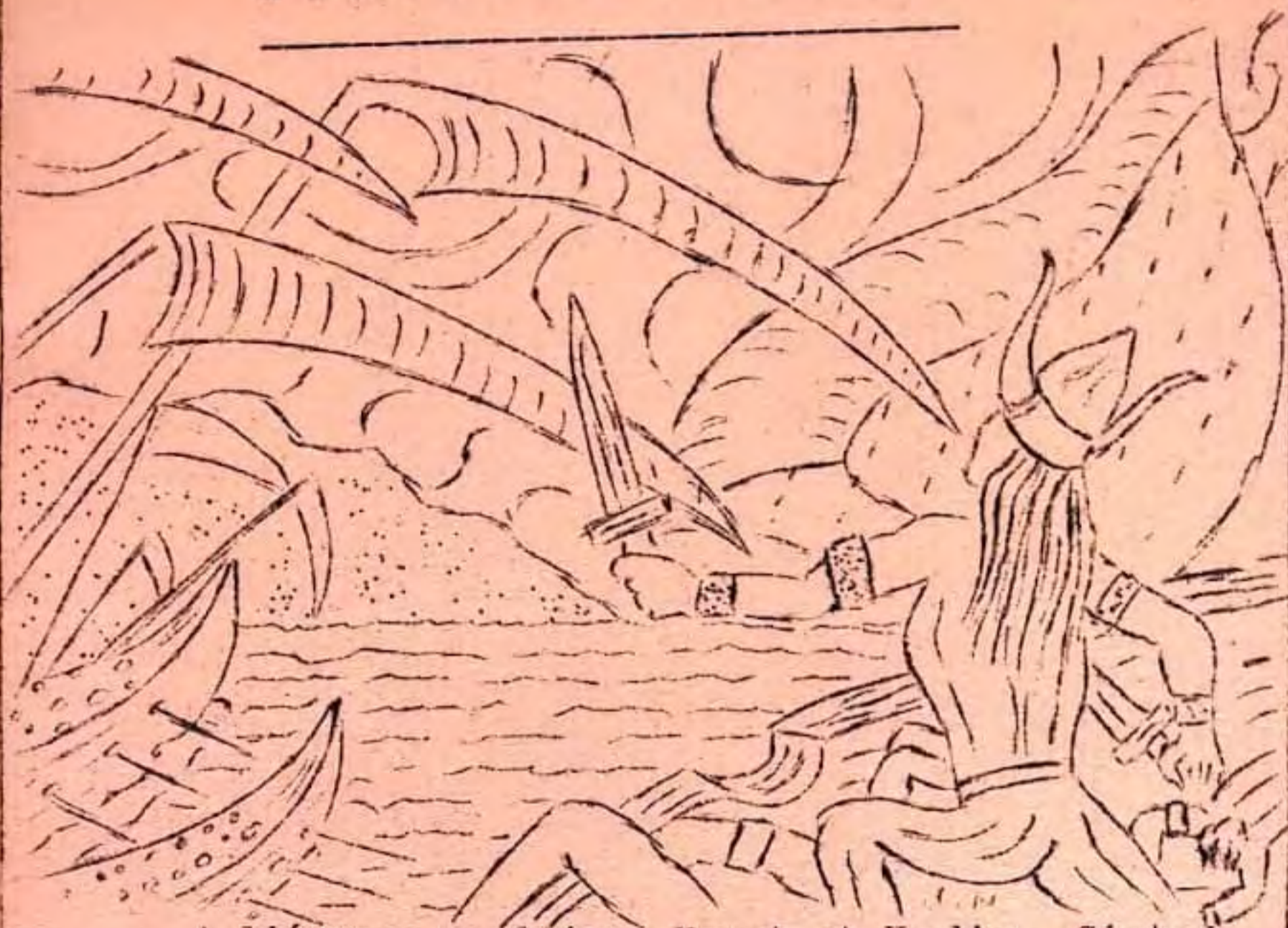
Le Concile est fini mais sa mise en application commence. et elle intéresse chaque chrétien... chaque chrétien en union avec tous les autres chrétiens doit envisager de faire passer dans sa propre vie le renouveau du Concile.

à Houat, nous essaierons de le faire de notre mieux.

En ce début de Décembre:

- Participons
- à la neuvaine en l'honneur de l'IMMACULEE CONCEPTION à partir du Mardi 30 Novembre.
- Au TRIDUUM préparatoire au 8 Décembre -

. Il y aura Messe à 18 heures, le 6, 7, 8 Décembre. prier... et communier pendant ces trois jours, en particulier le 8 Décembre.



A l'époque gauloise, Houat et Hœdic - Siata - Attica - étaient les clientèles avouées des Vénètes (Vannes) la plus puissante des Associations qui liaient les peuplades armoricaines établies au bord de la mer, depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à celle de la Seine. Les insulaires, habitués dans leurs frêles braques à affronter les tempêtes sur des cotes hérissées d'écueils, et à lutter constamment contre les courants si violents des marées fournirent plus d'une levée à la flotte des Vénètes, ces intrépides navigateurs qui avaient étendu leur commerce des bords de la Baltique à la mer africaine, et qui exerçaient une royauté commerciale sur la Grande-Bretagne. La baie de Quiberon, le golfe du Morbihan protégé par Houat et Hoedic, connurent une ère de prospérité insoupçonnée. Sentinelles avancées, les îles jouèrent un rôle important de surveillance douanière sur ce trafic considérable, servant de ports d'attache aux pilotes vénètes, proposant pacifiquement leurs services aux navires alliés de passage, pour réclamer le tribut et la taxe aux bâtiments étrangers fréquentant les parages. Or, il y a près de deux mille ans, cette race gauloise qui

ne connaissait aucun obstacle, et ne reculait devant aucun danger, succomba dans une lutte héroïque contre le plus grand génie militaire de l'antiquité. Elle vit l'aigle romaine planer victorieuse sur ses populations asservies; sa marine dont elle était si fière fut totalement anéantie en un jour, et son commerce définitivement ruiné. Ce fut la première bataille navale historique qui se livra sous Houat et Hœdic.

Les Vénètes avaient été déjà soumis une première fois par Jules César, et des otages en possession des Romains étaient le gage de cette soumission plutôt apparente que réelle. Un des lieutenants du général, le jeune Crassus, hivernait en l'an 57 avant J.-C., avec la septième légion près de l'Océan, chez les Andes (Guér-Ande). Le blé lui manquait, et pour s'en procurer, il envoya plusieurs préfets et tribuns des soldats chez des cités voisines. Les Vénètes retinrent prisonniers Silius et Vélianius, et firent connaître au jeune Crassus par une députation, que s'il voulait qu'on lui livrât du blé et qu'il recouvrât ses deux envoyés, il n'avait qu'à mettre en liberté les otages qu'il détenait. César accourut lui-même en personne avec son infanterie, mais ce fut en pure perte. Les Vénètes se réfugiaient en effet dans leurs places fortes, assises sur les langues de terre si nombreuses dans le golfe: pointes du Eler et du Fort Espagnol dans la rivière d'Auray; pointes de Saint-Nicolas en Arzon, Pen Men en Arradon etc..., et aussitôt qu'ils estimaient que l'assaut était imminent, ils s'empressaient d'embarquer gens et biens sur leurs navires, pour aller se réfugier dans des places fortes voisines, du même genre. César en prit plusieurs, mais il les trouvait toujours vides. Ne connaissant pas de navires au général romain, les Vénètes avaient encore la ressource, pour se mettre à l'abri, de gagner Belle-Ile, Houat et Hœdic. Jules César pour venir à bout de ces singuliers ennemis résolut d'attendre sa flotte retenue dans la Loire par les tempêtes.

Les navires vénètes, chasse-marées de cent à deux cents tonneaux, étaient des navires lourds, plats de varangues, d'une solidité à toute épreuve, fortement tonturés de manière à relever l'avant et l'arrière; mauvais marcheurs mais se comportant admirablement à la mer, entièrement construits en chêne, cloués avec des clous en fer. La culture du lin et du chanvre, apportée plus tard par les Romains, n'étant pas connue, au lieu de voiles de toile, les Vénètes se servaient de voiles en peau, soutenues par des

vergues et hissées par des drisses .
Bien différents d'aspect étaient les longues galères romaines, type apporté de la Méditerranée, marchant aussi bien à l'aviron qu'à la voile. La légèreté et la vitesse étaient leurs qualités essentielles. Rases sur l'eau, elles ne pouvaient guère supporter la haute mer. Lancer le trait et le grappin d'abordage de bas en haut sur les navires venètes beaucoup plus élevés, leur était difficile, mais montés par une foule de soldats aguerris, elles avaient un grand espoir dans l'abordage à l'abri de la grosse mer du large.

La flotte romaine sortit de la Loire pendant la nuit, vent sous vergues. A cinq heures du matin, les sentinelles gauloises, placées sur tous les points dominants du littoral venétique, la signalèrent à leur capitale; des feux furent allumés sur Hoedic et Houat, puis sur les buttes de Tumiac en Arzon, de Manné er Hroech en Locmariaquer, de Saint-Michel en Carnac.

Jules César, prévoyant que la bataille navale allait se dérouler sous Houat et Hoedic et la presqu'île de Sarzeau occupa, avec son armée de terre, les hauteurs du Grand-Mont en Saint-Gildas, dominant le rivage et la mer. La flotte des Venètes sortit du golfe, imposante. César compta jusqu'à deux cent voiles. Les vaisseaux romains, auprès des géants gaulois, paraissait des nains, et cependant les coques de noix vinrent à bout des forteresses flotantes. Les Romains commandés par Brutus, avec des tribuns et des centurions à bord de chaque vaisseau, montrèrent d'abord beaucoup d'indécision et serrèrent la côte sur leurs avirons pour recevoir au besoin du secours de l'armée de César.

L'action commença à dix heures du matin. Il ventait jolie brise. Les navires venètes faisaient tous les efforts pour couler les galères romaines, en les abordant debout au corps. Mais celles-ci tout en évitant d'être abordées par le travers, comprenant que toute la force de combat des navires venètes résidait dans leur voilure, se servaient d'une gaffe à crochet tranchant comme une faucille, pour saisir au passage et couper les drisses des voiles. Les voiles amenées de cette façon, les soldats romains sautaient à l'abordage et avaient facilement raison d'hommes qui n'avaient pas l'habitude des combats, mais du commerce; deux et trois galères entouraient en même temps un seul vaisseau venète.

Dès lors la bataille était perdue; les Venètes laissèrent arriver vent arrière, sans doute pour échapper par le passage de la Teignouse vers la haute mer, où les galères romaines n'auraient osé les poursuivre. Le calme soudain au milieu du jour vint s'ajouter à leur malheureux sort; un à un ils furent entourés et tous leurs équipages massacrés, de sorte que de cette belle flotte de deux cent vingt unités il ne s'échappa à la faveur de la nuit qu'un très petit nombre qui réussit à gagner les îles de Houat et d'Hœdic, ou à se mettre à la côte à Carnac et à Quiberon.

Les Venètes avaient méconnu le droit des gens, en retenant prisonniers les ambassadeurs romains. Le châtiement fut terrible. Tout le conseil de la cité fut mis à mort et les citoyens vendus à l'encan comme esclaves. Des magistrats romains furent placés dans les villes et les îles de la côte méridionale de l'Armorique, pour assurer la conquête. On construisit de belles et solides routes, garnies de stations et de postes. Bientôt sur les collines bien exposées et dans les vallons plaisants au bord des jolies rivières et au fond des anses bien abritées, les Gallo-romains semèrent des villas grandes et petites avec des salles de bains et d'étuves, et toutes les dépendances nécessaires aux maisons de plaisance et aux exploitations rurales.

Les îles de Houat et d'Hœdic bénéficièrent-elles des avantages matériels apportés dans la contrée par les Romains? On trouve bien à la pointe Nord-Ouest d'Hœdic sur le bord du grand chenal, et à l'Est de Houat des emplacements dénommés-er hoh Kastel-que quelques-uns font remonter au temps de l'occupation romaine; mais nous savons que ces "castella" étaient seulement des ouvrages défensifs construits d'après les plans de Vésiban, et ruinés à différentes reprises par les Anglais. Les numismates, à diverses époques, ont rencontré sur les deux îles principalement pendant les travaux de fortification du siècle dernier, des médailles romaines de César et de Vespasien. Mais la monnaie est chose "courante" qui n'indique pas nécessairement la présence de celui qui l'ont émise. Comme on ne trouve dans les îles aucune trace de voie romaine, aucune ruine d'établissement romain, aucune tradition se rapportant à cette époque, on peut croire qu'aucun riche gallo-romain ne pensa à y établir sa résidence d'été. (à suivre)

VENTS de T E R R E

et VENTS de M E R

Le froid n'a pas paralysé les mains des Houatais de Strasbourg puisque nous recevons de Paul Le ROUX une lettre très gentille le 14 Novembre: " Merci au nom de tous mes camarades pour le journal que vous nous envoyez. Je pense qu'à Houat la pêche marche bien . avec nous ça va le travail et la santé, mais quand même, nous avons hâte aux vacances de Noël. être à l'école c'est bien mais la vie de famille c'est meilleur " Bonjour à tous les copains "

Félicitations Paul. Tu as donné l'exemple, je pense qu'il sera suivi et que les nombreux Houatais qui sont aux quatre coins du monde voudront bien écrire de temps en temps au Recteur qui donnera ainsi de leurs nouvelles sur le bulletin.

Il n'est pas le seul à écrire puisque de la lointaine Réunion: une carte de Léon, qui navigue au commerce . Il écrit de la "pointe-des'galets " qu'il pense être à Houat pour Noël. . Si vous voulez lui écrire, voici son adresse. Mr Léon Le GURUN " Ville de Brest - NCPH - BP 1266 Tananarive Madagascar. -

Quelles nouvelles encore ?

Benoit EYMARD hospitalisé à Nanterre nous est arrivé reposé et plus fort.

Le chien de Gaby a été écrasé par un camion. Un chien modèle qui détruisait les rats, partait à la pêche en mer. et faisait la joie de son maître. Il a été remplacé par un demi-ratier venant de Languidic . Appelé d'abord Vickie, son nom s'est fatalement transformé en Whisky! jusqu'ici il ne manifeste que peu de disposition pour la pêche, mais, ça viendra.

En ce mois de Novembre beaucoup de vents et même de la tempête. le bruit du vent est assez souvent souvent couvert par les cris des cochons qu'on égorge, car, aux approches de l'hiver, on garnit les charniers!

Vu en permission, Jean Pierre , fils de Luc il a repris la mer à bord d'un pétrolier de l'Esso Standard.

Emile, fils d'Alexis, quitte Toulon pour se rapprocher de nous, étant affecté à Lorient. Il y retrouvera Hervé fils d'Edmond qui soupire après la "quille "

ARBRE de NOEL - Il aura lieu au Foyer Saint Paul en
1^{er} Après midi de Noël .pour tous les
enfants des écoles de Houat.

A l'avance nous remercions les personnes qui ont
fait quelques dons pour " financer " cet arbre de No-
ël. Les Houatais de l'exterieur qui veulent nous
aider peuvent le faire en envoyant un chèque à Mr
le Recteur de Houat , Nantes 775-56 et en inscrivant
au dos du chèque ou mandat: "Pour l'arbre de Noel des
petits Houatais."

xx

CONCOURS du MOIS de DECEMBRE -

Un abonnement gratuit au bulletin paroissial de
HOUAT et un disque 45 tours
au gagnant du concours suivant.

1° - du côté de Port Navalo (en Houat) il y a un ter-
rain qui s'appelle KLOM en TAISSER " que signifie ce
mot breton ?

2° Quel est le nom de celui qui était à la tête des
commandos de marine au débarquement de 1944? (un Fran-
çais)

3° Quel fut le score du match A.S.H- Avenir Plumergat
à Houat pour l'équipe Réserve, le 24 Octobre dernier?

Mettre la réponse sous enveloppe et l'envoyer au R
au Recteur de Houat, jusqu'au 15 Décembre compris.

Des questions subsidiaires départageront les ga-
gnants, s'il y en a plusieurs, jusqu'à la finale .

xx

La SAINT GOUSTAN - Invité par le Recteur d' Hoedic,
le Recteur de Houat a chanté la grande
Messe, le 27 Novembre, au pardon de Saint Goustan. Le
vent soufflait en tempête, mais les voix de Hoedicais
ont dépassé le bruit des vagues. Si les îles sont soeurs
les recteurs sont frères... on le verra à la St Gildas.

xx

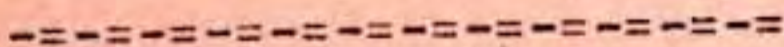
Le Père MARY -- Nous apprenons que le Père Mary est
nommé aumônier de la Maison de retraite de Quiberon .
Nous sommes heureux de le savoir si près de nous
de là il verra Houat et Hoedic, et nous aurons plaisir
à le revoir...chez nous , où il est chez lui.

ALLEZ... L'A.S.H. " ! - Les deux équipes de l'A.S.H. continuent de se distinguer.



Le secret de leur succès : la forme physique. Les sportifs de l' A.S.H. s'entraînent régulièrement. Ils ne boivent pas, ils ne fument pas. alors que sur le continent tant d'équipes ont à souffrir du "bal du Samedi soir" et des tournées de cabaret du Dimanche matin "

Craignant sans doute une " piquette ", l'équipe de St Pierre Quiberon a préféré s'abstenir en déclarant forfait . Le Dimanche suivant 7 Novembre la Réserve disposait des Semeurs de Grand champ par 2-0, tandis que la première obtenait le nul 0-0. A Carnac, le 14 l' A.S.H et l' A.G.M. terminet dos à dos 2-2 . le Dimanche suivant, à Brech, première défaite l' A.S.H s'incline 4-1. Score un peu lourd le goal titulaire ayant fait défaut. il est vrai qu'en ouverture la Réserve de l'A.S.H avait pris l'avantage en battant les Brechois par 2-1.



DENIER du CULTE - Les houatais ne sont pas les plus riches mais ce sont les plus généreux. 2.020,00 francs recueillis pour le denier du culte en cette année 1965, soit 4,49 francs par tête d'habitant. Le montant est envoyé à l' évêché qui en fait la répartition intégrale et équitable entre les prêtres du diocèse et assure la péréquation entre les petites et les grandes paroisses.

TEMOIGNAGE - Une personne cruellement éprouvée par la maladie écrivait " Je remercie Dieu de ma maladie sans laquelle j'aurais mené une vie idiote, toute de futilité. Cette maladie m' a fait retrouver une foi totale."

LETTRE du MATELOT
JEAN MARIE à son COMMANDANT .


Lorient - Hopital
maritime - 29 Novembre

Commandant

J'ai l'honneur de
vous écrire, de mon lit
d'hopital, pour vous ex-
pliquer pourquoi je ne
suis pas rentré à bord
après ma permission.

Arrivé à Houatle 25,
j'ai voulu réparer le
toit de ma maison pour
y remplacer les tuiles
enlevées par le vent.

Pour cela j'ai his-
sé une caisse de tuiles
sur le toit au bout
d'un palan.



La réparation finie je suis descendu du toit et j'ai
voulu descendre la caisse de tuiles restée au bout du
palan . La caisse était plus lourde que moi . Elle m'a
fait remonter au bout de la corde et en chemin elle
m'a heurté : j'ai eue la clavicule fêlée et trois côtes
enfoncées. Arrivé en haut, je me suis écrasé le pouce
gauche dans la polie et j'ai heurté le toit avec ma tête.
Arrivée en bas, la caisse, heurtant le sol, a perdu son
fond, abandonnant les tuiles. Devenant plus lourd qu'elle,
je suis descendu au bout du filin ; à mi chemin,
j'ai encore rencontré la caisse qui m'a mis l'oeil
gauche au beurre noir et luxé la rotule droite. Quand
je suis arrivé au sol je me suis fait une grande en-
taille dans le gras de la fesse à cause des débris de
tuile qui s'y trouvaient. La caisse arrivée en haut
s'est demolie complètement et les morceaux m'en sont
tombé sur la tête. La soeur Saint Ivy, l'infirmière de
l'île m'a donné les premiers soins ainsi que le Docteur
de Quiberon, qui m'a fait évacuer par hélicoptère sur
l'Hopital maritime de Lorient.

C'est à cause de cela que je n'ai pas pu rentrer
à bord.